



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 27 mars 2023

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : parking inadmissible place Louis Pradel !

Déplacements & Stationnement – Fiche N°90

A l'attention de :

- monsieur Valentin LUNGENSTRASS, adjoint au Maire de Lyon
- monsieur Mohamed CHIHI, adjoint au Maire de Lyon

Messieurs,

Je vous écris ce jour pour signifier un réel mécontentement et même une certaine colère.

En effet, lors de nos entretiens respectifs dans votre bureau, vous m'avez bien répondu à une question de ma part que le stationnement des véhicules d'entreprises ou de particuliers était interdit dans la partie basse de la place Louis Pradel.

Or, tous les jours, absolument tous les jours, des véhicules d'entreprises dont la grande majorité sont des véhicules de la société SPIE stationnent en totale impunité à cet endroit de la place Louis Pradel :
→ photos page 2.

Cette situation qui perdure depuis des années n'est plus tolérable. Elle est inadmissible.

Aussi, **je compte vraiment sur vous pour trois interventions** de votre part :

- une intervention auprès de la Police municipale afin qu'elle verbalise sans faille aucune les véhicules stationnés sur cette partie piétonne de la place Louis Pradel.
- une intervention auprès de la Direction de la société SPIE afin de lui rappeler fermement l'interdiction de stationner sur cette partie de la place que cette société a réellement accaparée.
- une intervention auprès du Service des bornes électroniques escamotables du Grand Lyon afin de lui demander de ne faire entrer des véhicules à cet endroit que de manière strictement exceptionnelle.

Monsieur le Maire de Lyon a choisi de créer une aire piétonne dans toute la partie nord de la rue de la République. Bravo.

Mon Association a totalement soutenu ce projet et l'a une fois de plus clairement signifié lors de son intervention orale durant la réunion du 10 mars dernier en Mairie centrale.

Or, avant de créer cette aire piétonne qui est un projet très positif pour tous les piétons, encore faut-il avoir la vraie volonté politique de protéger les espaces piétonniers existants.

Pour la place Louis Pradel, il est incontestable que cette volonté politique n'existe toujours pas.

Je vous adresse, Messieurs les Adjointes, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Jean-Christian MORIN – Adjoint Mairie 1er Adt
- Conseil de quartier « Bas des Pentes – Presqu'île »
- Association du Quartier des Capucins – Lyon les Pentes
- Le Progrès

Photos prises ce lundi 27-03 à 11H45 précises : six véhicules d'entreprises dont 4 de la société SPIE.

